



# Commune **PORT-VALAIS**

---

Délai pour l'obtention d'une carte d'identité : 10 jours ouvrables.

Le demandeur doit se présenter **personnellement** à notre guichet, muni des pièces suivantes :

- 1 photographie récente (qualité photographe), selon les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité de l'office fédéral de la police

#### **Personnes majeures:**

- acte d'origine - celui-ci est normalement déposé à notre bureau. Si ce n'est pas le cas, le commander auprès de l'arrondissement d'état civil de votre commune d'origine.
- personnes majeures sous tutelle : signature du tuteur

#### **Personnes mineure:**

- livret de famille. Si les parents ne sont pas mariés : acte de naissance
- si parents divorcés ou séparés: convention mentionnant l'autorité parentale et le représentant légal doit également venir signer le formulaire
- signature dès 7 ans et taille à nous signaler dès 14 ans
- ancienne carte d'identité et passeport

#### **Prix et validités:**

Adultes (dès 18 ans) : CHF 75.-- - validité : 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) : CHF 40.-- - validité : 5 ans

**Passeports et offre combinée:**

[www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)